

## SÉANCE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt, le premier octobre à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans la salle de réception de la Cave de Labastide à Labastide de Lévis, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**  
25 septembre 2020

**Date d'affichage :**  
25 septembre 2020

**Nombre de délégués en exercice :** 60

**Délibération n° :** 01102020 / 9.1

**Membres titulaires présents formant la majorité des membres en exercice : 47**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Sylvain FERNANDEZ), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Michel BUFFEL, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Nicole ECHEVERRIA, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Saïda FAKIR, Michel FARENC, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Serge GAVALDA), Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Emile GOZE, Christian HAMON, Frédéric ICHARD, Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN), Henri REYJAUD, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Denis BAYLE), Olindo VIVAN.

**Membres titulaires absents et suppléés : 5**

Myriam VIGROUX (représentée par Jérôme CORSO), Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET), Lionel GERVAUX (représenté par Christophe FABRIES), Pierre ESCANDE (représenté par Mathieu TARBOURIECH), Didier VALAX (représenté par Claude CHELINGUE),

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 5**

Denis BAYLE (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Sylvain FERNANDEZ (pouvoir à Alain ASTIE), Serge GAVALDA (pouvoir à Didier GAVALDA), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT),

**Membres titulaires excusés : 3**

Christian CAYRE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE.

**Nombre de voix délibératives : 57**

### Objet : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Monsieur le Président expose que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SDET est composée d'élus du SDET et de représentants d'associations locales.

Il rappelle que cette commission a pour vocation d'informer et consulter les usagers du territoire sur la création, le fonctionnement et l'amélioration des services publics locaux.

Monsieur le Président précise que l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales définit ses principales missions :

- La CCSPL est compétente et exprime un avis sur tout projet de création de service public, en délégation de service public (DSP) ou en régie dotée de l'autonomie financière, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.
- La CCSPL peut donner son avis sur toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux, à la demande de la majorité des membres de la commission.
- La CCSPL examine chaque année le compte rendu d'activités produit par les délégataires de service public (concession d'électricité et de gaz, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, station d'avitaillement gaz...).

Monsieur le Président ajoute que cette commission est constituée de :

- Un représentant des associations d'usagers suivantes :
  - Secours Catholique Tarn/Aveyron
  - Emmaüs 81
  - Conseil départemental des associations familiales laïques (CDAFAL)
  - Union Fédérale des Consommateurs (UFC - Que Choisir)
  - Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

- Un représentant des Chambres consulaires suivantes :
  - Chambre de Commerce et de l'industrie du Tarn
  - Chambre des Métiers du Tarn
  - Chambre d'Agriculture du Tarn
- 20 membres du Comité Syndical (10 titulaires et 10 suppléants)

Il précise que compte tenu des dispositions énumérées ci-dessus, il y a lieu de désigner 10 membres titulaires et 10 membres suppléants pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SDET.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil syndical désigne les membres suivants :**

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Nicole ECHEVERRIA	Gaëtan GOBBELS
François COLLADO	Olindo VIVAN
Didier MAHOUX	Nicolas LEROUX
Henri REYJAUD	Vincent RECOULES
Jacques BIAU	Bernard BARRIER
Jean-Charles BALARDY	Patrice JACQUET
Jean-Marc FEDOU	Christian HAMON
Noël MEYSSONNIER	Eric LEROUX
Alain OURLIAC	Jean-Paul RAYSSAC
Sylvian CALS	Vincent COLOM

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Le Président,  
M. Alain ASTIE**

